

24.

1. L'effectif total de la population est égal à 1 300. L'effectif marginal des enfants ne possédant aucun trouble est égal à 1 144.

Donc la fréquence marginale des enfants ne présentant aucun trouble est égale à $\frac{1144}{1300}$ soit à 0,88.

2. L'effectif marginal des filles est égal à 600 donc la fréquence des filles dans cette population est égale à $\frac{600}{1300}$ soit environ 46,2 % à 0,1 % près

3. L'effectif marginal des garçons est égal à 700.

Parmi les garçons, il y a 49 enfants qui présentent des symptômes asthmatiques donc la fréquence conditionnelle des enfants présentant des symptômes asthmatiques parmi les garçons est égale à $\frac{49}{700}$ soit 0,07.